

Décision

Générale

colonial

Décision n° 511 rapportant la décision n. 137 du 15 Février 1943.

n° 511

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1943

Numéro JO

n° 13 du 30/07/1943

Date du numéro

30 juillet 1943

VISAS

Le Gouverneur p.i de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'Ordonnance Organique du 18 Septem bre 1844, rendue applicable a la Colonie par Décret du 18 juin 1884.

Vu la Décision n. 187 du du 15 Février 1943, accordant le Bénéfice de la Libération conditionne lle au Tirailleur SAMBA TENE, Sur la demande du Lieutenant-Colonel. Commandant Supérieur des Troupes de la Côte 1 rançaise des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. Unique Est et demeure rapportée la Décision n. 13' susvisée, accordant le bénéfice de la libération conditionnelle pour compter du 13 Mai 1943 au Tirailleur SAM BA TENE condamné a 1 ROIS ans de pri son.

R. SALLER.